

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Au p'tit monde de franco Inc.	Numéro de permis 526001	Date d'inspection Le 13 mai 2024	
Nom de l'établissement Franco I		Numéro de téléphone (506) 476-8874	
Adresse 715 Priestman Street Fredericton NB E3B 5W7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Jennifer Godin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
28(3) Le lieu d'exploitation d'un établissement agréé respecte : a) les normes d'éclairage, de ventilation et les autres normes générales de santé que prévoit la Loi sur la santé publique.	28(3)(a)	17 mai 2024	
Commentaires : Au moment de la visite, il n'y avait pas d'affiche pour le lavage des mains dans la salle de bain G208b.			
30(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu intérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	30(3)	31 mai 2024	
Commentaires : Constellations <ul style="list-style-type: none"> •G208c – observer une pile de débarbouillettes sur la plancher sous le lavabo dans la salle de bain. L'anneau au fond de la toilette semble être sale et peut former des moisissures. Veuillez nettoyer et remplacer le calfeutrage au besoin. •G208g - Un siège de toilette est surutilisé et brun et doit être remplacé. 			
32(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu intérieure, lesquels sont : a) variés et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants qui y sont bénéficiaires de services et leur âge.	32(1)(a)	31 mai 2024	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
<p>Commentaires : Plusieurs zones d'apprentissage, décrites dans le manuel de l'exploitant (page 76-77), n'étaient pas présentes dans plusieurs salles de classe lors de l'inspection de surveillance d'aujourd'hui. Les classes qui avaient certaines zones d'apprentissage ne contenaient pas une variété de matériel de jeu. Il est important que chaque zone d'apprentissage contienne une variété de matériel de jeu afin de promouvoir différentes expériences de jeu pour les enfants.</p> <p>Astéroïdes (G208j)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il n'y avait pas de coin de lecture et pas de matériel confortable pour les enfants. Les livres n'étaient pas exposés pour les enfants au moment de la visite. • Il y avait une cuisine, mais il n'y avait pas de nourriture de jeu observé au moment de l'inspection. • Il y avait quelques morceaux de craie observés, mais pas de tableau noir. • Les seules fournitures d'art qui ont été observées au moment de l'inspection étaient des crayons de couleur. <p>Comètes (G208e)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Zone de création artistique a du matériel étiqueté, mais la majorité de l'étagère était vide. Observé 1 récipient qui contenait un mélange de crayons et de marqueurs, 1 paire de ciseaux, et quelques passoires. • Les livres ont l'air d'être jetés sur une étagère. Les livres doivent être disposés de manière à ce que les enfants puissent les voir facilement et choisir ceux qu'ils souhaitent lire. • Observé très peu de jeux de société. Il n'y avait que deux jeux de mémoires, un récipient en plastique qui contenait des cartes Uno et un jeu Tic Tac Toe qui avait des pièces manquantes au moment de la visite. 			
32(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu intérieure, lesquels sont : b) rangés sur des étagères basses, ouvertes et d'accès facile aux enfants qui y sont bénéficiaires de services;	32(1)(b)	17 mai 2024	
<p>Commentaires : Astéroïdes (G208j) - Observé une cuisine pour les enfants, mais la cuisine a été tournée face au mur, ce qui signifie que les enfants n'avaient pas accès à la cuisine au moment de l'inspection.</p>			

Commentaires généraux
<p>Lorsque je suis arrivé pour l'inspection de surveillance d'aujourd'hui, les enfants dans les trois salles ont été observés de terminer leur collation et se préparer à sortir.</p> <p>Le calendrier dans la salle des Constellations affiche toujours les informations du mois de mars. Assurez-vous de le mettre à jour, surtout si les éducateurs passent les jours de la semaine avec les enfants pendant les réunions du matin. Les photos et les noms des enfants sont bien affichés sur le dessus de leurs casiers, mais ils sont affichés hors de la vue des enfants. Les photos peuvent rester là, mais il devrait également y avoir quelque chose affiché au niveau de l'enfant pour les aider à identifier quel casier leur appartient.</p> <p>Après que les enfants d'âge scolaire sont finis de manger diner, plusieurs enfants étaient observés en train de tracer des dessins en utilisant les fenêtres dans la salle de classe comme lumière. Les préscolaires ont été observés en train de lire des livres sur leurs lits portatifs en attendant l'heure de la sieste. Le plan pour les après-classes et le groupe de 4ans est qu'ils iront dehors vers 12h30 à 14h30 pour laisser les plus jeunes dormir.</p> <p>Un rappel pour s'assurer que tous les tapis sont lavés et aspirer conformément aux directives de santé publique énoncées dans le document « ligne directrice sur la prévention et le contrôle des maladies transmissibles dans les garderies éducatives » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aspiré au moins une fois par jour ou plus fréquemment lorsque cela est nécessaire. • Lavé au moins une fois par mois ou plus fréquemment si nécessaire. <p>Un rappel que, selon le manuel de l'exploitant, les enfants qui se reposent sur des matelas, mais qui demeurent réveillés, ne doivent pas être tenus de rester sur le matelas plus de 30 minutes.</p> <p>Un rappel que selon le manuel de l'exploitant, toutes les salles comprennent au minimum, sans s'y limiter, les éléments suivants:</p>

Commentaires généraux

- Une zone de lecture de livres
- Une zone d'art
- Une aire de jeux dramatique
- Une zone de construction en bloc
- Une zone de recherche et de mesure scientifiques et mathématiques
- Une zone pour la musique et le mouvement
- De l'espace et de l'équipement pour permettre un grand mouvement moteur
- Des dispositions pour le jeu avec des matériaux élémentaires - sable, l'eau, la boue, l'argile et la neige.

Le mentor en assurance de la qualité a fourni à la directrice l'annexe 24 « Équipement et matériel suggérés pour les enfants d'âge scolaire » du Manuel de l'exploitant par courriel. Veuillez noter que même si le document s'intitule « Équipement et matériel suggérés pour les enfants d'âge scolaire », les matériels de jeu suggérés dans le document peuvent être utilisés et adaptés pour les enfants d'âge préscolaires.

original signé par
Jennifer Godin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 14 mai 2024

Date

original signé par
Eve Gendron

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 mai 2024

Date